

Compte-rendu de la réunion du
Conseil de quartier BACHUT-TRANSVAAL
22 juin 2020 en présentiel et visio



Neuf personnes présentes + Élu(e)s référent(e)s : M-C Durand titulaire, V.Roch suppléante

Six personnes se sont excusées

Réunion ouverte à 18h.

Tour de table pour présentation des membres présents en visio et présentiel.

Explication sur la prochaine façon de travailler à la rentrée de septembre, c'est à dire la mise en place de commissions thématiques avec désignation d'une ou d'un référent(e) pour chaque projet envisagé, dans le respect de la nouvelle charte des Conseils de quartiers. Toutes les questions seront soumises sur le Framapad, le lien pour y accéder vous est indiqué sur le mail qui vous avertit de la date de réunion chaque mois.

Le forum des associations, aura lieu le dimanche 12 septembre sur la place Ambroise Courtois de 10h à 18h, 1 stand est réservé pour les 6 conseils de quartier du 8ème. Nous avons besoin de bénévoles pour tenir une permanence de 2 heures, nous prévoyons 4 créneaux de 2h avec la présence de 2 personnes maximum par Conseil de Quartier. Un mail informatif vous invitera prochainement à vous inscrire sur cette manifestation.

La Voie est libre (piétonisation d'une portion de rue) aura lieu le 18 et 19 septembre, si vous avez un projet d'animation et une rue qui pourrait être privatisée sur ces 2 jours faites-en part à Marie-Claude Durand et Valérie Roch.

La fête des voisins, aura lieu le vendredi 24 septembre. Les membres présents ce jour n'envisagent pas d'organiser un projet particulier en tant que Conseil de Quartier.

La dénomination Allée Franck Labois (policier tué à Bron dans l'exercice de ses fonctions) est à l'ordre du jour du prochain conseil d'arrondissement le 24 juin.

Le bureau de vote N°830 situé dans le groupe scolaire Charles Péguy boulevard des États-Unis doit être déplacé au groupe scolaire Fournier rue Berthie Albrecht pour quelle raison ce changement ? Valérie Roch se renseigne.

Un participant nous interpelle : « Étant natif du quartier, j'ai toujours été bercé par le chant des sirènes d'alerte le 1^{er} jeudi puis le 1^{er} mercredi à 12h, depuis plusieurs années suite à une soi-disant rénovation du système la sirène située sur un HLM Garnier rue Rochambeau est muette et les autres sirènes des alentours sont difficilement audibles et ne rempliraient pas leur rôle en cas de vraie alerte. »

-Le conseil Bachut-Transvaal préconise qu'une information par le biais du nouveau magazine du 8^{ème} « Le Grand 8 », et/ou la page Facebook du conseil, décrive(nt) les directives à suivre au cas où les sirènes se déclenchent en dehors du fameux « 12h tous les 1ers mercredi de chaque mois ».

-Réponse reçu jeudi 24 juin de la Direction du service prévention de la ville de Lyon : Effectivement la sirène du n°4 rue Rochambeau devrait être raccordée au Système d'Alerte et d'Information des Populations qui est géré par la Préfecture du Rhône. Cette sirène est inopérante depuis de nombreuses années. A défaut, vous pouvez orienter les personnes à inscrire leur téléphone sur l'automate d'appel de la Ville de Lyon pour qu'il puisse recevoir les alertes face à un risque majeur en cliquant sur ce lien

<https://cli.inscription-volontaire.com/lyon/index.php> .

De plus, d'ici 2022 le dispositif de Cell Broadcast pour alerter la population via les téléphones portables sera mis en place.

Pour les questions que vous vous posez à propos de la conduite à tenir : vous trouverez sur ce site internet <http://www.lesbonsreflexes.com> la conduite à tenir si vous venez à entendre cette sirène.

La réunion du 31 mai avec Mr Lesueur sur le PLU H a été particulièrement intéressante. On a peu parlé du PLU H, mais beaucoup des conséquences sur le 8^o venu et à venir, l'intervenant était clair, précis, sans langue de bois ni grand-messe.

La conclusion a été de dire que ce type de réunion très constructive devrait être reconduite périodiquement.

La rue Joseph Chapelle est depuis quelques jours condamnée au niveau de l'entrée de l'école maternelle Charles Péguy, qu'elle en est la raison, pourquoi n'y a-t-il pas une signalisation au niveau du boulevard des États-Unis qui l'indique?

-Réponses de nos référentes Marie-Claude et Valérie : en premier lieu, cela concerne des travaux préliminaires à la piétonisation devant cette école. Cette proposition de la part de la Mairie du 8^{ème} a été validée avec les parents d'élèves, ainsi que la direction de l'école. Il s'agit d'une réponse sécuritaire, mais cela permettra également de réduire la pollution au dioxyde de carbone qui est élevé sur cette école. Un relevé du niveau de pollution a été réalisé à

49µg/m³, ce qui dépasse sur ce secteur la norme fixée par l'union européenne qui est de 40µg/m³, l'OMS préconise même de ne pas dépasser les 25µg/m³, cette portion de rue sera donc végétalisée ainsi que la cour de l'école, des travaux ont été réalisés en amont afin de déplacer les canalisations existantes puis ensuite la végétalisation prendra le relais pendant les vacances d'été et en dernier lieu les panneaux de signalisation seront posés.

-Le conseil aurait aimé que cette signalisation soit faite avant le blocage de la rue, et qu'à l'avenir il puisse connaître la pollution relevée au niveau de toutes les écoles de nos quartiers.

Retour sur l'épineux problème du parking Aldi par Mme * qui a été contactée par un responsable Aldi qui l'a informée que le dépôt d'immondices avait été nettoyé mais l'épave de voiture est toujours présente, il lui a indiqué que cet emplacement a été rétrocédé ainsi que la partie avant la barrière à la Foncière Parisienne pour y construire un bâtiment, au 1er juillet c'est cette entité qui en devient propriétaire. Mme * s'inquiète de savoir ce qui y sera construit, une riveraine signale qu'aujourd'hui mardi 22 juin il y a à nouveau un dépôt sauvage.

-réponse de la mairie qui a pu relever le N° de châssis sur l'épave et par ce moyen trouver le propriétaire de l'épave et le mettre en demeure ainsi qu'Aldi pour enlever cette carcasse de véhicule. Un courrier va être envoyé par Mr Olivier Berzane maire de Lyon 8ème cette semaine. En ce qui concerne la construction future, il n'y a pas de permis de construire déposé auprès de nos services à ce jour, dès que nous en serons informés nous pourrons vous donner de plus amples informations.

Projet d'un marché de Noël sur la place du Bachut devant la maison de la danse, d'ores et déjà deux personnes sont intéressées pour mener ce projet, si d'autres membres du conseil désirent s'investir faite vous connaître auprès de nos référentes.

Le point sur la circulation Santy/Bachut sera à nouveau discuté en septembre lors de notre prochaine réunion.

Réponses aux questions diverses posées sur Framapad

Au sujet du parc du Transvaal, situé à l'angle rue Pinton et rue Gabriel Sarrazin. Les poubelles ne sont pas ramassées régulièrement, elles débordent car des personnes mangent dans ce jardin pour enfants. L'eau n'a pas été remise en fonctionnement. Des pré-ados jouent au ballon, alors que des petits vont et viennent dans ce jardin et se font renverser, c'est dangereux.

- réponse l'eau a été rétablie, pour les poubelles trois passages par semaine sont prévues régulièrement, mais si elles ne sont pas en nombre suffisante nous envisagerons d'ajouter une poubelle supplémentaire (à suivre), pour les

jeux de ballons peut-être suffirait-il de demander aux ados de faire attention aux plus petits.

Il y a quelques jours des travaux ont été réalisés sur le trottoir de la rue du Transvaal. Or sur quelques centimètres le goudron n'a pas encore été posé. Peut-on savoir la raison et quand cela sera fait ? (c'est vers le milieu de la rue, côté impair)

-réponse : à ce jour le trottoir a été entièrement goudronné.

Il semblerait que le square à l'angle de la rue Paul Santy et la rue Varichon va être refait. Mes adolescents souhaiteraient savoir s'il est possible d'aménager un skate park quand le square sera retravaillé ?

-réponse : pas de décision pour l'instant

Un habitant a créé une sculpture dans un arbre situé dans la cour de l'Ecole maternelle Kennedy, afin que les enfants puissent y mettre des livres, des petites voitures, etc.

-réponse : Un grand merci à cette personne pour ce geste généreux et artistique.

Il nous a été indiqué qu'un platane planté en 1880 ENVIRON, va être coupé au profit de stationnements dans une propriété privée, rue Laurent Carle.

-réponse : l'adjointe à la végétalisation a été saisie pour vérifier si c'est un arbre classé au patrimoine, si ce n'est pas le cas rien n'empêchera l'abattage de cet arbre.

Une maison individuelle rue Laurent Carle a/ou aurait été vendue à un promoteur en vue de diviser en plusieurs logements.

-réponse : il aurait été judicieux d'indiquer à quel numéro dans la rue Laurent Carle se situe cette maison, nous aurions pu vérifier le dépôt du permis de construire et ou modifications des surfaces habitables.

Fin de la séance 20h

Prochaine réunion le 7 septembre à 18h30 en présentiel si possible.